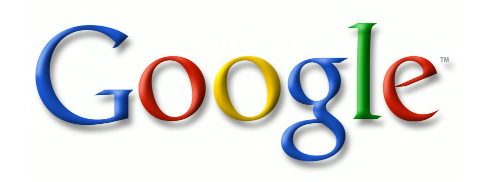



UC-NRLF
$B 185 052



Soc. d'arch. lorraine, Mém. 1894)

C

DUFOURNY ET LANCELOT

NOTES

SUR LES

ANCIENS INVENTAIRES

DU

TRÉSOR DES CHARTES

DE

LORRAINE

PAR

Paul MARICHAL.

NANCY

G. CRÉPIN-LEBLOND, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1894

DUFOURNY & LANCELOT

Le plan que se proposait cet érudit est nettement indiqué dans une lettre qu'il écrivit lors de son arrivée à Nancy (1).

Les archives de Lorraine étaient dans le désarroi le plus complet. Depuis que, ramenées de Metz, elles étaient revenues aux mains de leur possesseur légitime, on les avait conservées avec une extrême négligence, n'attachant d'importance qu'aux documents les plus récents, relatifs aux affaires courantes, et traitant de mépris ceux qui n'offraient plus qu'un intérêt purement historique. Ces archives avaient, en outre, subi plusieurs démembrements, dont le plus considérable avait eu lieu en 1736, alors que le duc François III avait fait retirer, comme papiers personnels, les documents concernant plus particulièrement la maison de Lorraine (2).

Un travail de mise en ordre s'imposait. Lancelot s'en acquitta excellemment.

Dufourny avait peut-être, pour la rédaction de son travail, utilisé de plus anciens inventaires. Cette opinion,

(1) M. Léop. Delisle l'a publiée dans le *Cab. des mss.*, I, 415. — Les détails que nous donnons ci-après sont empruntés, en partie à cette lettre, en partie à un extrait, reproduit dans notre appendice II, du ms. fr. 4887 de la Bibl. nat.

(2) C'est à ce démembrement qu'il faut sans doute attribuer la perte pour la France de la layette *Anjou et Aragon*, et l'état très incomplet où se trouve actuellement celle intitulée *Sicile, Naples et Provence ;* layettes dont le titre seul révèle le haut intérêt. Cf. ci-après, dans l'Appendice I, notre note à propos de la layette *Anjou*. — Le ms. Lorraine 496 donne (fol. 268) un état sommaire des documents retirés du Trésor des Chartes en 1736. On y voit figurer un cartulaire intitulé *Coutumes, enhéritements*, dont le même ms. donne un peu plus loin (fol. 279) une table détaillée.

qu'Henri Lepage a émise (1), n'a rien que de très vraisemblable. Mais il est certain que ces inventaires, s'ils se retrouvaient aujourd'hui, ne seraient plus d'aucune utilité pour les recherches. Dufourny a refondu les anciens classements ; rien, dans celui établi par lui, ne permet de reconnaître les *déficits* qu'il a constatés (2).

Lancelot partit d'un principe différent, tout à fait rationnel, celui même qu'en pareil cas on appliquerait de nos jours. Estimant que l'inventaire de Dufourny représentait une somme de travail dont il convenait de tirer parti (3), il s'occupa tout d'abord de classer les archives

(1) *Bulletins* cités, p. 159.

(2) « On a bien remarqué qu'il y avoit plusieurs pieces qui manquoient », dit Dufourny dans sa préface (*Bull.* cités, p. 232). Dufourny indique, comme une des causes probables de ces *déficit*, la communication faite au sieur Ravaux, conseiller au Parlement de Metz, « des pieces et tiltres qu'il jugeoit nécessaire pour le travail de la reunion » (*Id.* p. 231). En effet il existe, parmi les papiers de la Chambre de réunion de Metz conservés aux Archives nationales (J. 978-989), de nombreux et intéressants documents (les plus anciens originaux sont du XIII[e] siècle) provenant certainement du Trésor des Chartes de Lorraine. Il convient de rappeler ici que les archives de la Lorraine, à Metz, possèdent un inventaire en quatre volumes (B. 25 à 28) des papiers de la Chambre de réunion, lequel est aussi l'œuvre de Dufourny.

(3) Actuellement on classe les fonds d'archives, autant que faire se peut, d'après les inventaires anciens. Lancelot n'est pas sans mérite d'avoir appliqué ce principe, qui n'a été communément admis que de nos jours, et après des tâtonnements. — Lancelot paraît avoir emporté à Nancy le Dufourny qui est aujourd'hui à la Bibl. nat. On retrouve çà et là, dans cet exemplaire, des additions et corrections, dont quelques-unes de sa main. Et dans les notes prises par Lancelot ou ses auxiliaires, notes qui se trouvent dans divers volumes de la collection de Lorraine, on trouve de nombreux renvois au même exemplaire.

de Lorraine conformément à cet inventaire ; il remit chaque pièce dans la layette et sous le numéro que Dufourny lui avait assignés. Quant aux documents dont la place ne put être ainsi retrouvée, Lancelot les classa selon le même système, soit qu'il en formât des layettes nouvelles, soit qu'il les plaçât dans les anciennes, à la suite des documents inventoriés par Dufourny.

Lancelot compléta ce classement par un travail d'inventaire qui consista, d'une part, dans la revision des analyses toujours longues, souvent diffuses, parfois incorrectes, de Dufourny, et d'autre part dans la rédaction d'analyses nouvelles dont l'ensemble reçut la dénomination d'*Additions à l'inventaire des titres de Lorraine*. La minute et la mise au net d'une grande partie de ce travail sont conservés dans les volumes 477 et 635 à 681 de la collection de Lorraine. Un état sommaire des *Additions* se trouve dans le ms. fr. 4887, à la Bibliothèque nationale.

III.

Nous reproduisons plus loin (1) cette nomenclature. On constate qu'elle indique, à part une seule exception, — sur laquelle nous allons revenir, — toutes les layettes, actuellement existantes, que Dufourny n'a pas inventoriées.

Nous nous sommes demandé, en conséquence, si l'inventaire conservé aux Archives de Meurthe-et-Moselle sous les cotes B. 436 à 468, inventaire qui comprend toutes les layettes existant actuellement dans le même

(1) Appendice III.

dépôt, ne devait pas être considéré comme le résultat du travail de Lancelot.

L'examen auquel nous nous sommes livré, en vue d'être édifié à ce sujet, nous a conduit aux conclusions suivantes :

1° La forme *matérielle* de cet inventaire est tout à fait semblable à celle des minutes conservées à la Bibliothèque nationale, dans la collection de Lorraine, lesquelles sont certainement l'œuvre de Lancelot. Il est à remarquer tout particulièrement que dans cet inventaire, comme dans ces minutes, des cotes marginales renvoient à la pagination de l'exemplaire de Dufourny qui est à la Bibliothèque nationale (1).

2° Quelques parties de cet inventaire paraissent écrites de la main de Lancelot lui-même (2).

3° Il est vrai que certaines layettes contiennent actuellement un nombre de documents, de *numéros* supérieur à celui indiqué par l'état sommaire dont nous venons de parler. Mais, d'une manière générale, l'analyse de ces numéros supplémentaires a été ajoutée après coup ; on peut s'en convaincre à l'examen des écritures.

4° Il est vrai aussi qu'à cette règle on peut opposer quelques exceptions. Nous ne voulons pas les passer sous silence ; d'ailleurs, elles ne sauraient, à notre avis,

(1) On pourra trouver des exemples de ces cotes marginales dans les parties de l'inventaire correspondant aux layettes *Albe I* et *II*, *Alsace fiefs*, *Alsace Ribaupierre*, *Apremont I* à *III*, *Bitche I* à *III*, *Blamont I* à *III*, etc..., Le Dufourny de la Bibl. nat. n'a qu'une seule pagination pour tous ses volumes.

(2) V., par exemple, l'analyse des pièces *Abb. de Flabêmont* n° 74, *Bar Nicey*, n° 131, et de toutes celles contenues dans les layettes *Gondrecourt I* et *Gondrecourt II*.

avoir, dans la question qui nous occupe, une grande importance. Quelques numéros supplémentaires paraissent écrits de la même main que ceux qui les précèdent; mais il faut observer qu'en ce cas, ils ne s'appliquent jamais à des documents postérieurs à 1740, c'est-à-dire à la date finale de la mission de Lancelot. Tels sont les documents que renferme la layette *Forêts et grueries* (B. 716), laquelle n'est pas mentionnée dans l'état sommaire en question (1).

De là résulte, à notre avis du moins, que l'inventaire, conservé aux Archives de Meurthe-et-Moselle, des layettes du Trésor des Chartes de Lorraine, doit être appelé l'inventaire de Lancelot.

IV.

Il est une dernière question qu'il nous paraît opportun d'examiner ici.

Aux Archives de Meurthe-et-Moselle, à la suite de l'inventaire de Lancelot, sont conservés, sous les cotes B. 472 à 474, trois volumes de tables bien connus de quiconque a fait des recherches dans le Trésor des Chartes de Lorraine.

Relativement à ces tables, Henri Lepage a signalé, mais sans chercher à en donner l'explication, un fait qui semble extrêmement étrange. On trouve dans ces tables de nombreux renvois aux layettes qui ont été transportées à Paris en 1740, tandis que l'inventaire de Lancelot ne comprend que celles qui sont demeurées à Nancy. D'où l'on est obligé de conclure que les tables ont été rédigées avant l'inventaire.

(1) Pour les détails, voir l'annotation de notre Appendice III.

La chose est exacte, mais demande quelques explications.

Les vérifications que nous avons faites nous ont donné lieu de constater que les tables des matières, des noms de personnes et des noms de lieux, conservées aux Archives de Meurthe-et-Moselle sous les cotes B. 472 à 474, sont identiques, à part quelques différences absolument insignifiantes, aux tables correspondantes de Dufourny. Car nous avons oublié de dire que Dufourny, ainsi qu'il l'annonce dans la préface de son inventaire (1), a fait suivre ce dernier de quatre tables (2), concernant respectivement les principales matières et les noms de personnes, de lieux et de *lieux réguliers* (établissements ecclésiastiques).

Si donc l'inventaire de Lancelot est à celui de Dufourny ce qu'est à la première édition d'un livre une seconde édition refondue, complétée et mise à jour, les tables conservées aux Archives de Meurthe-et-Moselle sont une copie pure et simple de celles de Dufourny.

Par conséquent, — il est presque oiseux de le faire remarquer, — elles ne renvoient pas aux layettes que Dufourny n'a pas inventoriées.

On se tromperait donc si, après une recherche faite dans ces tables, on croyait avoir recueilli l'indication de tous les documents que possède le Trésor des Chartes de Lorraine sur une matière, une localité, une famille donnée : on n'arriverait à ce résultat qu'après avoir dépouillé, en outre, les *additions* de Lancelot.

(1) Cf. *Bull.* cités, p. 232.

(2) Ces tables occupent le ms. fr. 4886 de la Bibliothèque nationale, et le volume KK. 1128 des Archives.

Or on a songé, au temps même où ces dernières furent rédigées, à faciliter ce dépouillement. Un des principaux auxiliaires de Lancelot, Michel Chappotin, a dressé, pour les *additions*, quatre tables faites exactement sur le modèle de celles de Dufourny. Ces tables sont conservées à la Bibliothèque nationale, à deux exemplaires, dont l'un porte les n[os] 4887 et 4888 du fonds français (1) ; l'autre forme les volumes 680 et 680 *bis* de la collection de Lorraine.

V.

Pour terminer ces notes, nous résumons les indications pratiques qui en résultent.

L'inventaire de Dufourny n'est pas resté inachevé, comme le fait supposer l'état du manuscrit de Nancy. Les documents dont il peut donner l'analyse détaillée, à défaut des originaux perdus, sont donc plus nombreux qu'on ne l'a cru (2).

Les tables qui forment les articles B. 472 à 474 des Archives de Meurthe-et-Moselle étant la copie pure et simple de celles dont Dufourny a fait suivre son inventaire, renvoient à tous les documents analysés dans cet inventaire, mais à ces documents seulement.

(1) Le ms. fr. 4887 porte l'intitulé suivant : « Table des noms de lieux, de familles et de matières contenus dans les additions faites par M. Lancelot à l'Inventaire des titres des duchez de Lorraine et de Bar, par Mich. Chappotin, premier commis de la commission de France en Lorraine pour l'inventaire du Trésor des Chartes en 1737 ».

(2) On peut ainsi se procurer l'analyse des documents dont Henri Lepage (*Bull.* cités, pages 219 à 222) a donné des indications plus que sommaires, d'après la table des matières.

Quant aux autres documents compris dans l'inventaire, œuvre d'Antoine Lancelot, qui est conservé aux Archives de Meurthe-et-Moselle sous les cotes B. 436 à 468, ils ont donné lieu à d'autres tables, dressées par Michel Chappotin sur le plan de celles de Dufourny.

Malheureusement il n'y a, du travail de Chappotin, que deux exemplaires, conservés l'un et l'autre à Paris, où ils ne sont guère consultés. Il est à souhaiter vivement, dans l'intérêt des études lorraines, qu'un jour vienne où l'un des dépôts publics de Nancy possède une copie de ces tables. On pourrait augmenter celles-ci, — le travail ne serait pas de longue haleine, — de quelques articles relatifs aux matières, aux familles et aux localités que concernent les documents introduits dans les layettes postérieurement à la mission de Lancelot. Dès lors les travailleurs auraient à leur disposition, réunis à proximité du Trésor des Chartes de Lorraine, les instruments de travail nécessaires à l'exploration rapide et complète de cet admirable fonds d'archives.

APPENDICE I

Table de l'Inventaire de Dufourny
(*Arch. nat.*, *KK. 1116-1127*)

La table que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs indique pour chacun des volumes dont se compose l'exemplaire de Dufourny conservé aux Archives nationales, quelles sont les layettes dont il contient la description, et à quel feuillet de ce volume commence la description de chacune de ces layettes.

Elle permettra ainsi d'apprécier l'étendue du travail de Dufourny.

Mais en la dressant, nous nous sommes proposé un but plus pratique.

Deux ouvrages justement estimés et bien connus du public lorrain, *le roi René* de M. Lecoy de la Marche et la *Jeanne d'Arc à Domremy* du regretté Siméon Luce, doivent beaucoup au Trésor des Chartes de Lorraine. Mais ces deux érudits, au lieu de recourir aux documents mêmes, se sont contentés de consulter le Dufourny des Archives nationales : dans leurs citations,

ils renvoient aux feuillets (1) de cet exemplaire, et non aux layettes. La correspondance que nous établissons entre les feuillets de l'inventaire et les layettes du Trésor, rendra, nous l'espérons, quelque service à ceux qui voudront revenir sur telle ou telle question d'histoire lorraine incidemment traitée dans l'un de ces deux ouvrages (2).

Pour compléter notre travail, nous avons indiqué, en regard du nom de chaque layette, la cote sous laquelle les pièces qui subsistent en sont conservées, soit aux Archives de Meurthe-et-Moselle, soit à la Bibliothèque nationale, dans la collection de Lorraine.

(1) La numérotation de ces feuillets, qui n'existait pas quand H. Lepage écrivait *le Trésor des Chartes de Lorraine* (Cf. *Bull.* cités, p. 234, dernière ligne), n'a été faite que dans ces dernières années.

(2) Prenons un exemple : M. Lecoy de la Marche (*Le roi René*, I, 56-57) cite, d'après KK. 1117, fol. 148 v°, des lettres d'Yolande d'Aragon, duchesse d'Anjou, et de Louis, son fils aîné, en faveur de René, leur fils et frère (24 juin 1419) : en se reportant à notre table, on constate qu'il s'agit d'une pièce de la layette *Bar chambre III*, dont la description est comprise entre les feuillets 116 et 193 de KK. 1117. Et de fait les lettres patentes en question se retrouvent aux Archives de Meurthe-et-Moselle, sous le n° 70 de cette layette.

KK. 1116	fol. 1	*Abb. de Beaupré* (1).	M.-et-M.,	B. 475.
	— 47	Abb. de Clairlieu	—	B. 476-479.
	— 99	Abb. de Flabemont	—	B. 480.
	— 125	Abb. de Lisle	—	B. 481-482.
	— 183	Abb. d'Orval	—	B. 483.
	— 229	Abb. de Saint Pierremont	—	B. 484.
	— 255	Abb. vers la Sarre	—	B. 485-486.
	— 303	Albe I	—	B. 489.
	— 337	*Albe II*	—	B. 490-491.
	— 355	*Alsace fiefs*	—	B. 492.
	— 379	*Alsoce Ribaupierre*	—	B. 493.
	— 418	Amance	—	B. 494.
	— 478	Ancerville	—	B. 496 (2).
	— 513	Anjou		(3).

(1) Nous abrégeons le titre des layettes, ainsi qu'il a été fait dans les tables de Dufourny; mais nous respectons l'orthographe donnée par l'original. — L'italique nous sert à désigner les layettes que Lancelot a augmentées.

(2) Le n° 31 de cette layette, en déficit aux Arch. de M.-et-M., est à la Bibl. nat. (ms. Lorr. 210, fol. 26).

(3) D'après ce qu'Henri Lepage a écrit (*Bull. de la Soc. d'Arch. lorr.* pour 1857, pp. 173 et 203), touchant cette layette, on pourrait penser que les documents qu'elle renfermait sont aujourd'hui à Paris. Il

KK. 1116	fol. 553	*Arrancy*	M.-et-M.,	B. 498-499.
	— 603	*Arches*	—	B. 500.
	— 665	Aspremont I	—	B. 502-506.
	— 701	Aspremont II	—	B. 507-509.
	— 781	Aspremont fiefs	—	B. 512.
	— 821	Bagues	B. N.,	Lorr. 183.
	— 841	Aspremont liasses	M.-et-M.,	B. 513-519.
KK. 1117	— 1	Bar et dependances	—	B. 537-538.
	— 48	Bar chambre I	—	B. 539-540.
	— 82	Bar chambre II	—	B. 541.
	— 116	Bar chambre III	—	B. 542 544 (1).

n'en est rien. Une note insérée dans le ms. Lor. 675 (fol. 853) mentionne la layette *Anjou et Aragon* parmi celles que Lancelot ne parvint pas à reconstituer. On s'étonnera peu de ce dernier fait, si l'on observe que parmi les documents retirés du Trésor des Chartes de Lorraine en 1736, sur l'ordre du duc François III, figuraient « deux sacs contenant des titres et pretentions de la maison de Lorraine sur les royaumes de Naples, Sicille, *Arragon* et le comté de Provence avec *quelques papiers concernant la maison d'Anjou* » (Etat des titres retirés du Trésor des Chartes, le 20 juillet 1736, par M. de Molitoris, secrétaire intime de S. A. — Bibl. nat., ms. Lorr. 496, fol. 268 v°). Il est donc probable que les documents de la layette Anjou, s'ils existent encore, sont actuellement à Vienne.

(1) Le n° 95 de cette layette, en déficit aux Archives de Meurthe-et-Moselle, est à la Bibl. nat. (ms. Lorr. 354, fol. 37).

KK. 1117	fol. 193	*Bar Erise*	M.-et M.,B. 545.
	— 224	Bar fiefs de la ville	—	B. 546 (1).
	— 274	Bar fiefs I	—	B. 547.
	— 354	Bar fiefs II	—	B. 548.
	— 422	Bar fiefs III	—	B. 549.
	— 464	Bar fiefs IV	—	B. 550.
	— 494	Bar fiefs V	—	B. 551.
	— 554	Bar Longeville	—	B. 520-521.
	— 580	Bar mélanges I	—	B. 522-523.
	— 788	Bar mélanges II	—	B. 524-526.
	— 943	Bar mouvant	—	B. 527.
	— 979	Bar Nicey	—	B. 528-529.
	— 1070	Bar Signeulles	—	B. 530-531.
KK. 1118	— 3	Bar ville I	—	B. 532.
	— 51	Bar ville II	—	B. 533.
	— 81	*Bar ville et faubourgs*	—	B. 534-535.
	— 125	Bitsch I	—	B. 557-560.

(1) La pièce conservée au fol. 269 du ms. Lorr. 269 porte au dos l'indication : *N° 107. Bar fiefs de la ville. On y a substitué l'original en parchemin.*

KK. 1118	fol. 142	*Bitsch II*	M.-et-M.,	B. 651-562.
	— 160	*Bitsch Castres*	—	B. 565.
	— 180	Bitsch Castres Schawembourg	—	B. 566-567.
	— 220	*Bitsch domaine I*	—	B. 568.
	— 252	Bitsch domaine II	—	B. 569.
	— 276	*Bitsch Sultzbach*	—	B. 573.
	— 290	Bitsch fiefs	—	B. 570.
	— 307	Blanmont I	—	B. 574-575.
	— 398	Blanmont II	—	B. 576-577.
	— 445	Blanmont III	—	B. 578.
	— 483	Blanmont fiefs	—	B. 580.
	— 518	Bouconville	—	B. 581-582.
	— 565	Boulay	—	B. 584-585.
	— 613	Bourgogne	B. N.,	Lorr. 184-185 (1).
	— 683	Briey	M.-et-M.,	B. 590-592.
	— 781	Briey domaine	—	B. 593-594.
	— 841	Briey fiefs	—	B. 595-596.
	— 893	*Bruyeres*	—	B. 597-598.
	— 910	*Chaligny*	—	B. 599.

(1) Les nos 98 et 103 de cette layette sont dans le ms. Lorr. 626, fol. 2 et 3.

KK. 1118	fol. 956	*Charmes*	M.-et-M.,	B. 600.
KK. 1119	— 2	*Chasteau Salin I*	—	B. 601-603.
	— 66	*Chasteau Salin II*	—	B. 604-607.
	— 121	Chastel sur Moselle I	—	B. 608.
	— 281	Chastel sur Moselle II	—	B. 609-610.
	— 359	Chastel sur Moselle fiefs	—	B. 612.
	— 383	Chastelet	—	B. 613.
	— 419	Chastillon	—	B. 614-615.
	— 451	*Chastillon sur Saonne*	—	B. 616.
	— 475	*Chaulmes*	—	B. 617.
	— 493	Chaumont	—	B. 618-619.
	— 557	Chiny	B. N.,	Lorr. 186.
	— 595	Choiseul (1)	—	Lorr. 187-188.
	— 707	Commercy I	M.-et-M.,	B. 628-629.
	— 879	Commercy II	—	B. 630-631.
	— 961	*Condé*	—	B. 621.
	— 1003	Confirmations	—	B. 623.

(1) A la suite de cette layette, l'exemplaire de la Bibl. nat. (ms. fr. 4881, p. 3065) en intercale une intitulée *Commanderies*; cette layette, augmentée par Lancelot, est aux Arch. de M.-et-M. (B. 620).

KK. 1120	fol. 2	*Conflans*	M.-et-M., B. 624-627.
	— 114	*Darney*	— B. 641-642 (1).
	— 182	*Deneuvre*	— B. 644.
	— 228	*Deux Ponts*	— B. 657.
	— 282	Dieuse	— B. 658-659.
	— 324	Dieuse salines I	— B. 662-663.
	— 348	Dieuse salines II	— B. 664 665.
	— 370	Dieuse salines III	— B. 666-667.
	— 398	*Dompaire*	— B. 668-669.
	— 424	Duc des Monts (2)	B. N. Lorr. 189-191.
	— 444	*Einville*	M.-et-M. B. 670.
	— 496	Empire	B. N. Lorr. 192-193.
	— 516	Espinal I	M.-et-M. B. 671-674.
	— 667	Espinal II	— B. 675-676.
	— 733	Estain	— B. 678-679.
	— 914	Estats generauxde Bar	— B. 683.

(1) Le n° 69 de cette layette est à la Bibl. nat. (ms. Lorr. 274. fol. 250).

(2) Il faut lire duc de Berg et non de Mons, comme l'a dit Henri Lepage (*Inv.-somm.*, article B. 413, et tables des noms de personnes et de lieux), qui pourtant, dans les *Bulletins* cités (p. 174), a dénommé la layette en question *Duc des Monts ou de Berg*.

	[illegible]	[illegible]	
	[illegible]	[illegible]	
	[illegible]	[illegible] II	
	[illegible]	[illegible] III	
	110	*Fiefs de Nancy*	[illegible]
—	152	*Fiefs de Lorraine, I*	[illegible]
—	198	Fiefs de Lorraine II	— B. 700-708.
—	238	Flandres	B. N. Lorr. 194-198.
—	306	*Fondations*	M.-et-M. B. 711-715.
—	380	Foug I	— B. 718.
—	422	Foug II	— B. 719-720.

(1) Une des pièces de la collection de Lorraine (ms. 459, fol. 126) porte au dos l'indication : *Du n° 41. Estats generaux de Lorraine I.*

(2) Le n° 1 de cette layette, en déficit aux Arch. de M.-et-M., est à la Bibl. nat. (ms. Lorr. 459, fol. 94).

KK. 1121	fol. 435	France I	B. N. Lorr. 199-201.
	— 503	France II	— Lorr. 20[illegible]-202 ter.
	— 535	France rentes I	— Lorr. 203-204.
	— 551	France rentes II	B. N. Lorr. 205-207.
	— 557	Gondrecourt I	M.-et-M. B. 722-724 (1).
	— 623	Gondrecourt II	— B. 725-726.
	— 653	Gondrecourt III	— B. 727-728.
	— 706	Gondrecourt IV	— B. 729.
	— 728	*Gondreville* (2)	— B. 731.
	— 744	Grand gruyer	— B. 732.
	— 752	Grandpré	B. N. Lor. 208.

(1) Une des pièces de la coll. de Lorr. (ms. 502, fol. 50) répond, par sa teneur, à l'analyse donnée par Dufourny sous le nº 10 de la la layette *Gondrecourt I.*

(2) Entre cette layette et la suivante, l'exemplaire de la Bibl. nat. (ms. fr. 4882, p. 5909) en intercale une intitulée *Gorze*, que Lepage mentionne (*Bull.* cités, p. 174) comme ayant été enlevée par Lancelot en 1740, mais qu'il n'indique pas dans son tableau des layettes du Trésor des Chartes (id., p. 209). En réalité, il s'agit d'une layette qui ne fut pas comprise dans la restitution au duc de Lorraine de ses titres. L'analyse des pièces contenues dans cette layette figure au 2e feuillet du 4e volume d'un inventaire, dressé aussi par Dufourny, des archives de la Chambre royale de Metz. Ce volume, conservé aux Archives de la Lorraine, à Metz (B. 28) est ainsi intitulé : « Inventaire des titres qui ont esté repetez » aux commissaires de Monsieur le duc de Lorraine lors de la restitution de leurs titres, et qu'ils ont » laissez a Monsieur de Corberon, procureur general au Parlement de Metz, selon le recepisse du quinzième

KK 1120	fol. 954	Estats generaux de Lorraine, I	M.-et-M.	B. 681 (1).
	— 1012	Estats generaux de Lorraine, II	—	B. 682 (2).
	— 1042	Estats generaux fiefs	—	B. 684-685.
	— 1074	Fenestranges I	—	B. 689-691.
	— 1150	Fenestranges II	—	B. 695.
KK. 1121	— 2	Fiefs allemans	—	B. 706.
	— 22	Fiefs divers I	—	B 707.
	— 40	Fiefs divers II	—	B. 708.
	— 64	Fiefs divers III	—	B. 709-710.
	— 110	*Fiefs de Nancy*	—	B. 704-705.
	— 152	*Fiefs de Lorraine, I*	—	B. 698-699.
	— 198	Fiefs de Lorraine II	—	B. 700-703.
	— 238	Flandres	B. N. Lorr.	194-198.
	— 306	*Fondations*	M.-et-M.	B. 711-715.
	— 380	Foug I	—	B. 718.
	— 422	Foug II	—	B. 719-720.

(1) Une des pièces de la collection de Lorraine (ms. 459, fol. 126) porte au dos l'indication : *Du n° 41. Estats generaux de Lorraine I.*

(2) Le n° 1 de cette layette, en déficit aux Arch. de M.-et-M., est à la Bibl. nat. (ms. Lorr. 459, fol. 94).

KK. 1121	fol. 435	France I	B. N. Lorr. 199-201.
	— 503	France II	— Lorr. 202-202 ter.
	— 535	France rentes I	— Lorr. 203-204.
	— 551	France rentes II	B. N. Lorr. 205-207.
	— 557	Gondrecourt I	M.-et-M. B. 722-724 (1).
	— 623	Gondrecourt II	— B. 725-726.
	— 653	Gondrecourt III	— B. 727-728.
	— 706	Gondrecourt IV	— B. 729.
	— 728	*Gondreville* (2)	— B. 731.
	— 744	Grand gruyer	— B. 732.
	— 752	Grandpré	B. N. Lor. 208.

(1) Une des pièces de la coll. de Lorr. (ms. 502, fol. 50) répond, par sa teneur, à l'analyse donnée par Dufourny sous le n° 10 de la la layette *Gondrecourt I.*

(2) Entre cette layette et la suivante, l'exemplaire de la Bibl. nat. (ms. fr. 4882, p. 5909) en intercale une intitulée *Gorze*, que Lepage mentionne (*Bull.* cités, p. 174) comme ayant été enlevée par Lancelot en 1740, mais qu'il n'indique pas dans son tableau des layettes du Trésor des Chartes (id., p. 209). En réalité, il s'agit d'une layette qui ne fut pas comprise dans la restitution au duc de Lorraine de ses titres. L'analyse des pièces contenues dans cette layette figure au 2ᵉ feuillet du 4ᵉ volume d'un inventaire, dressé aussi par Dufourny, des archives de la Chambre royale de Metz. Ce volume, conservé aux Archives de la Lorraine, à Metz (B. 28) est ainsi intitulé : « Inventaire des titres qui ont esté repetez » aux commissaires de Monsieur le duc de Lorraine lors de la restitution de leurs titres, et qu'ils ont » laissez a Monsieur de Corberon, procureur general au Parlement de Metz, selon le recepisse du quinzième

KK. 1121	fol. 764	Gueldres	B. N., Lorr. 596.
	— 792	Guemunde	M.-et-M. B. 734.
	— 808	Harbonnieres	(1).
	— 867	Hattonchastel I	M.-et-M. B. 736.
	— 895	*Hattonchastel II*	— B. 737-738.
	— 943	Hesse	— B. 742.
	— 963	Hombourg	— B. 743.
KK. 1122	— 2	Lachaussée	— B. 747-750.
	— 93	La Marche I	— B. 752.
	— 145	La Marche II	— B. 753.
	— 181	La Marche III	— B. 754.
	— 229	La Marche IV	— B. 755.
	— 269	La Motte I	— B. 757.
	— 297	La Motte II	— B. 758.

» septembre m vj^{c} iiij^{xx} xviij, parce qu'ils concernoient des lieux abandonnez au roy par les traittez de » mil six cens soixante un, mil six cens soixante trois, et de Ryswick, mil six cens quatre vingt » dix sept ». — Plusieurs pièces de la layette *Gorze* (ce sont les n°s 6, 28, 78, 79 et 85) ont été depuis transportées à Paris ; elle occupent une partie du vol. 576 de la collection de Lorraine.

(1) De cette layette, les n°s 42 43, 45, 46, 50-61, 66, 70-76, 78-82, 84-86 sont restés à Nancy (Arch. de M.-et-M., B. 735). Les n°s 1-24, 27-29, 30-34, 36-41, 47, 48, 62, 65, 77, 87, 89-95, 97-101 sont à la Bibl. nat. (mss. Lorr. 209-210).

KK. 1122	fol. 321	La Motte III	M.-et-M. B. 759.
	— 359	La Motte IV	— B. 760-761.
	— 407	La Motte Clinchamps	— B. 762.
	— 447	La Motte fiefs	— B. 763.
	— 457	*Lavantgarde*	— B. 764.
	— 477	Ligny	— B. 765-766.
	— 559	Longuyon I	— B. 782.
	— 607	Longuyon II	— B. 783-784.
	— 643	*Longuyon III*	— B. 785.
	— 679	Longuyon IV (1)	— B. 786.
	— 699	Loupy I	— B. 788.
	— 721	Loupy II	— B. 789-790.
	— 749	*Loupy III*	— B. 791-792.
	— 812	Luneville	— B. 793-794.
	— 860	Luxembourg I	B. N., Lorr. 211-211 ter.
	— 896	Luxembourg II	— Lorr. 212.

(1) Entre cette layette et la suivante, l'exemplaire de la Bibl. nat. (ms.-fr. 4883, pages 6781, 6829 et 6873) en intercale trois autres, intitulées *Longwy I, II* et *III*. Ces layettes, comme la layette *Gorze*, ont été remises au Parlement de Metz en 1698 (Cf. Arch. de la Lorraine, B. 28, fol. 123, 195 et 259). La layette *Longwy* ou *Villers-la-Montagne*, conservée aux Arch. de M.-et-M., sous la cote B. 787, a été constituée par Lancelot en remplacement de ces trois layettes.

KK. 1123	fol. 920	*Mandres*	M.-et-M. B. 798-799.
	— 1008	Mariages Bar	B. N., Lorr. 213.
	— 2	Mariages Lorraine	— Lorr. 214.
	— 74	Mariages Lorraine avec Bavière	B. N., Lorr. 214.
	— 97	Mariage d'Anne de Lorraine	
	— 121	Mariage d'Antoinette de Lorraine	— Lorr. 214.
	— 143	Mariage de Chrestienne de Lorraine	
	— 159	Mariage de Dorothée de Lorraine	(1).
	— 187	Mariages particuliers	B. N., Lorr. 215.
	— 227	Marsal I	M.-et-M., B. 800.
	— 244	Marsal II	— B. 801-802.
	— 265	*Marsal III*	— B. 803-806.
	— 315	Marville	B. N., Lorr. 216 (2).

(1) L'état des papiers enlevés par M. de Molitoris indique « vingt-trois liasses concernant le traité de mariage entre la princesse Dorothée de Lorraine avec (*sic*) Errich, duc de Brunswich » (Bibl. nat., ms. Lorr. 496, fol. 268 v°). Peut-être les layettes relatives aux mariages d'Anne et de Chrétienne de Lorraine ont-elles eu le même sort.

(2) H. Lepage (*Bull.* cités, p. 212) dit qu'on ne sait à quelle époque la layette *Marville* fut enlevée. On voit qu'elle a été apportée à Paris par Lancelot. Mais il est probable que c'est à Metz, et non à Nancy, que Lancelot la trouva. En effet, l'analyse des documents de la layette *Marville* est reproduite dans l'Inventaire des titres de la Chambre royale (Arch. de la Lorraine, B. 28 fol. 77).

KK. 1123	fol. 383	*Maurmonstier*	M.-et-M., B. 808.
	— 399	Memoires et recepissez	B. N., Lorr. 217.
	— 413	Mercœur	— Lorr. 218-219.
	— 449	Meslanges	(1)
	— 497	Metz evesché	B. N., Lorr. 220-222 (2).
	— 581	Metz cité I	— Lorr. 223-225 (3).
	— 689	Metz cité II	— Lorr. 226-227 (4)
	— 811	Metz cité III	— Lorr. 228-229.
	— 939	Metz cité IV	— Lorr. 230-231.
KK. 1124	— 2	Mirecourt	M.-et-M. B. 810-811.
	— 66	Monstreuil (Monthureux)	— B. 813
	— 122	Moyenvic I	— B. 814-815.
	— 160	*Moyenvic II*	— B. 816-820.
	— 192	Nancy I	— B. 821-822.
	— 276	Nancy II	— B. 823-824.

(1) Layette « démembrée en 1634, enlevée on ne sait à quelle époque » (Lepage, id., p. 213).

(2) Les nos 1, 3, 4, 34-36, 43, 45-47 de cette layette sont restés à Nancy (Arch. de M.-et-M., B. 809).

(3) Les nos 80, 88-91 de cette layette sont restés à Nancy (Arch. de M.-et-M., B. 809).

(4) Le no 24 de cette layette se trouve dans le vol. 322 de la coll. de Lorr., fol. 19.

KK. 1124	fol. 344	Nancy III	—	B 825 826.
	— 412	Nancy IV	—	B. 827-828 (1).
	— 571	Neufchastel	M.-et-M.	B. 833-835.
	— 663	Neutralitez	B. N	Lorr. 232-233.
	— 675	Nomeny I	M.-et-M.	B. 837.
	— 729	Nomeny II	—	B. 840.
	— 775	Nomeny conferance	—	B. 838-839 (2).
	— 797	*Nourroy*	—	B 842-843.
	— 849	Ordonnances I	—	B. 844.
	— 875	Ordonnances II	—	R. 845.
	— 907	Partages	B N	Lorr. 234.
	— 989	*Passages*	M.-et-M.	B. 849.
	— 1003	Passavant	—	B. 850-851.
	— 1080	Pays Bas	B. N.	Lorr. 235.
	— 1092	Pereuse (3)	—	Lorr. 236-237.

(1) Une des pièces de la coll. de Lorr. (ms. 459, fol. 6) porte au dos l'indication : *N° 5. Nancy 4.*

(2) Nous n'avons pu vérifier le fait avancé par H. Lepage, qui dit (*Bull.* cités, pp. 174 et 214) que cette layette a été démembrée par Lancelot.

(3) Suit, dans l'exemplaire de la Bibl. nat. (ms. fr. 4884, pages 8907, 8923 et 8931) l'inventaire de trois layettes intitulées respectivement *Phalsbourg I*, — *Phalsbourg II*, — *Phalsbourg et Sarrebourg*. Ces

KK. 1125	fol. 2	*Pierrefort*	M.-et-M.	B 852-853.
	— 42	Pont a Mousson	—	B. 858.
	— 82	Pont ecclesiastiques	—	B 872-873 (1).
	— 154	Pont cité	—	B 859.
	— 206	Pont dénombremeLts	—	B. 871.
	— 218	Pont domaine I	—	B. 860-861.
	— 280	Pont domaine II	—	B. 862-863.
	— 328	Pont fiefs I	—	B. 864-865.
	— 380	Pont fiefs II	—	B. 866-867
	— 438	Pcnt fiefs III	—	B. 868-869.
	— 510	Pont fiefs IV	—	B. 870.
	— 558	Preny	—	B. 854-855.
	— 622	*Rambercourt*	—	B. 875.
	— 662	Rançon du roy René	B. N. Lorr.	238-339.
	— 692	Remiremont I	M -et-M.	B. 876.

layettes figurent dans l'Inventaire des titres de la Chambre royale de Metz (Arch. de la Lorraine, B. 28, fol. 275, 332 et 356). H. Lepage dit (*Bull.* cités, p. 214) qu'il reste à Nancy 12 pièces de la layette *Phalsbourg et Sarrebourg*. Nous n'avons pu vérifier cette assertion.

(1) Le n° 90 de cette layette, en déficit aux Arch. de M.-et-M., est à la Bibl. nat. (ms. Lorr. 13, fol. 11).

KK. 1125	fol. 764	Remiremont II	M.-et-M.	B. 877.
	— 784	Rosières I	—	B. 879-880.
	— 822	Rosières II	—	B. 881.
	— 854	*Rosières III*	—	B. 882-883.
	— 874	Saint Diey I	—	B. 902.
	— 902	Saint Diey II	—	B. 903.
	(1)	Saint Hypolite	—	B. 905.
	— 940	Saint Martin devant Mets	—	B. 909.
KK. 1126	— 2	Saint Michel I	—	B. 910-914.
	— 78	Saint Michel II	—	B. 915-916.
	— 125	Saint Michel III	—	B. 917.
	— 173	*Saint Nicolas*	—	B. 919.
	— 203	Salm	—	B. 889-890.
	— 303	*Sampigny*	—	B. 894.
	— 329	Sancy I	—	B. 895-896.
	— 377	Sancy II	—	B. 897-898.
	— 417	Sancy III	—	B. 899-900.

(1) Bien qu'annoncé au 1er feuillet de KK. 1125, l'inventaire de cette layette ne s'y trouve pas, mais il figure dans l'exemplaire de la Bibl. nat. (ms. fr. 4884, pp. 9763-9785).

KK. 1126	fol. 481	Sarbrick	M.-et-M. B. 920.
	— 515	Schawembourg	— B 927.
	— 529	Scicille	B. N. Lorr. 240 (1).
	— 557	*Senonne*	M.-et-M. B. 488.
	— 585	Sirtperg	— B. 933.
	— 621	*Souilliers I*	— B. 942.
	— 643	*Souilliers II*	— B. 943-945.
	— 725	*Steinseil*	— B 946.
	— 737	*Strasbourg*	-- B. 947.
	— 751	Subsides	B. N. Lorr. 592 (2).
	— 755	Suisses	M.-et-M. B. 948.
	— 767	Testamens Bar	B. N. Lorr. 241.
	— 785	Testamens Lorraine	— Lorr. 241.
	— 825	Testamens particuliers	— Lorr. 241.
	— 877	Toul evesché	— Lorr. 242-242 bis.
	— 939	Toul chapitre	— Lorr. 243-243 bis.

(1) Les *déficit* très nombreux que l'on remarque dans le ms. Lorr. 240, portent à supposer que la layette *Sicile Naples et Provence* a été démembrée par M. de Molitoris. Cf. ci-dessus la note relative à la layette *Anjou*.

(2) Le nº 11 de cette layette est conservé dans le ms. Lorr. 626, fol. 14.

KK. 1126	fol. 1008	Toul cité	B N., Lorr. 244-245.
KK. 1127	— 2	Traittez I	— Lorr. 246-248 (1).
	— 66	Traittez II	— Lorr. 249.
	— 114	Traittez III	— Lorr. 250-251 bis.
	— 188	Traittez IV	— Lorr. 252.
	— 266	Traittez V	— Lorr. 253-254.
	— 345	Trèves I	M.-et-M., B. 950.
	— 377	*Trèves II*	— B. 951.
	— 421	Val de Lievre I	— B. 952-953.
	— 458	Val de Lievre II	— B. 954.
	— 482	Valdrevanges	— B. 956.
	— 510	Vaudemont	— B. 958.
	— 526	Vaudemont domaine	— B. 959-960.
	— 623	Vaudemont fiefs	— B. 962.
	— 667	Vaudemont tutelle	B. N., Lorr. 258-259 bis.
	— 701	Verdun	— Lorr. 660-263 (2).

(1) Touchant le nº 32 de la layette *Traités I*, voir, dans l'Appendice III, notre note à propos de la nouvelle layette *Traités*.

(2) Le nº 84 de cette layette est à Nancy (Arch. de M.-et-M., B. 963).

KK. 1127	fol. 885	Verdun evesques	B. N. Lorr. 264-265 (1).
	— 947	Verdun fiefs	— Lorr. 266-266 bis (2).
	— 1007	Verdun chapitre	— Lorr. 267-268.
	— 1051	*Viviers* (3)	M.-et-M., B. 964

(1) Les n[os] 19, 20 et 28 de cette layette sont restés à Nancy (Arch. de M.-et-M., B. 963).

(2) Les n[os] 3-8, 21, 24, 25, 35, 36, 44, 51 de cette layette sont restés à Nancy (Arch. de M.-et-M., B. 963).

(3) Nous ne dirons rien ici du volume coté KK. 1128, qui ne contient que les tables.

APPENDICE II

Introduction à la table des Additions à l'Inventaire de Dufourny

AVERTISSEMENT SUR L'USAGE DE CES TABLES.

Les additions a l'inventaire de M. du Fourny sont ou de simples numéros ou, 2°, des layettes ajoutées, ou, 3°, des layettes nouvelles, ou, 4°, des cartulaires, registres, registrata d'Etat, de lettres patentes, etc., et des portefeuilles.

Les numéros simples sont les additions mises à la fin d'une layette, en continuation des numéros de cette layette. Si cette layette finit dans M. du Fourny au n° 50, par exemple, les additions sont numérotées 51, 52, etc. On n'a embrassé cet ordre que dans le cas où les additions ne fournissoient pas assez de pièces pour en faire une layette d'augmentation séparée.

2°

Les layettes ajoutées ont été formées lorsqu'il s'est trouvé un assez grand nombre de titres pour faire un objet, et ces layettes ont été placées à la suite de la layette qui regarde la même matiere, et qui s'est trouvée dans l'inventaire de

M. du Fourny, si cette layette y est unique, on a numéroté celles qui y ont été ajoutées, 2, 3, 4, etc., selon qu'il y en a plus ou moins : de là il est arrivé que dans les additions, on trouve des layettes cottées d'abord 2, sans qu'on en trouve dans M. du Fourny de cottée 1, parce que la premiere étoit unique, dans le temps que M. du Fourny travailloit.

3°

Les layettes nouvelles sont faites des titres que M. Lancelot a recueillis de différents endroits et remis aux archives de Lorraine depuis l'inventaire de M. du Fourny sur des matières ou sur des lieux concernant lesquels M. du Fourny n'en avoit point trouvé. Ces layettes sont plus ou moins nombreuses, selon que les titres ont été plus ou moins abondants.

Enfin les cartulaires, registres, etc., sont des volumes in-folio que M. du Fourny n'a point compris dans son inventaire, quoi qu'il les connust bien, mais qu'il eust des raisons pour negliger. Les portefeuilles ont été formés par M. Lancelot de pieces detachées qu'il a rassemblées par matieres et qui sont d'une nature ou d'une forme a ne pouvoir estre enfermées dans des layettes ; la pluspart de ces portefeuilles sont de gros cahiers de papiers écrits in folio, ou des dossiers de procedure, etc..

Toutes ces layettes ont été incorporées parmi celles de M. du Fourny. Celles qui sont ajoutées sont placées à la suite de celles auxquelles elles appartiennent. Et celles qui sont absolument nouvelles ont leur rang selon l'ordre alphabetique de leur denomination.

Dans le tresor de Nancy, toutes les layettes sont rangées ensemble selon l'ordre de l'alphabet. Après les layettes sont rangez tous les cartulaires, registres et enfin les portefeuilles.

L'ordre de l'inventaire de M. du Fourny répond, comme il est nécessaire, à l'ordre alphabetique des layettes.

Et l'ordre de l'inventaire des additions répond a celuy de M. du Fourny.

Par consequent la table des additions repònd pareillement a la table de M. du Fourny, partie par partie et article par article.

Cette table est divisée en cinq parties.

La 1re contient l'état des additions tant en numeros qu'en layettes, cartulaires, registres, registrata et portefeuilles.

La 2e contient les noms de lieux.

La 3e contient les matieres generales.

La 4e contient les noms des abbayes, prieurez, chapitres, paroisses, commanderies, chapelles, hopitaux, etc., ordres religieux, etc., en un mot ce qui regarde la partie ecclesiastique, à la reserve des matieres generales qui sont employées dans la partie precedente.

La 5e enfin contient les noms de familles.

Chacune de ces parties est rangée par ordre alphabetique selon l'usage ordinaire des tables.

Les renvois employez sous chacun des noms qui forment les articles de ces tables repondent à l'ordre alphabetique des layettes. Et après le renvoy aux layettes vient le renvoy aux cartulaires, registres, registrata ou portefeuilles, suivant le même ordre ou sont rangées ces pieces dans le tresor de Nancy.

Pour connoistre l'arrangement de ces cartulaires, registres, etc., il faut voir la 1re partie de ces tables. Elle contient comme il est dit cy dessus, l'état des additions tant en numeros que layettes et cartulaires, etc... Après les layettes, on y trouvera l'ordre de ces cartulaires, etc.,

Les renvois à ces cartulaires ne sont point indiquez par numero, ce qui n'est pas possible comme dans les layettes, mais comme les noms de lieux, familles, etc., dont cette table est composée sont tirez en marge des extraits qui forment l'inventaire, si on parcourt ces marges, on trouvera sans peine l'endroit ou il est question de ce qu'on cherche.

Il faut observer (1) que la marge qui est à la teste des lignes est celle qui contient les noms de familles, et celle qui est à la fin des lignes contient les noms des lieux et le sommaire des matieres pour la partie de cette table qui comprend les matieres, c'est a dire les noms des choses qui ne sont ni familles, ni lieux, ni eglises, etc.

Une seule attention a faire dans ces renvois de cartulaires, etc., qui ne sont pas par numero, c'est qu'en renvoyant au registre cotté : Registre des années 1662, 1663, 1664, etc.., on trouvera, après le renvoy, ces mots *bis* ou *ter*, *quater*, etc..., parce qu'il y est parlé autant de fois du nom qu'on cherche.

Il reste encor une autre observation essentielle a faire. Elle concerne les noms, soit de lieux, soit de familles, qui sont précédés des articles *Le*, *La*, *Les*, *Du*, *Des*. M. du Fourny a eu egard a ces articles et a placé une infinité de mots a la lettre de leur article. Pour faire repondre ces tables cy a celles de M. du Fourny, on a pris un milieu. On a placé a la lettre de leurs articles tous les noms qui se trouvent placés de même dans M. du Fourny ; et ceux dont il n'y a point d'articles dans ses tables ont été placés a leur propre lettre, sans avoir egard a leur article, a la reserve seulement des noms dont l'article semble faire essentiellement partie, comme *De Fer*, *Du Coin*, *La Font*, etc., qu'on a placé a la lettre de leur article. Ainsi, dans les recherches, il faudra faire attention a ces deux differentes façons de chercher un nom qui seroit precedé d'un article.

(Bibl. nat., ms. fr. 4887, fol. 3 à 5).

(1) Cette observation ne saurait être appliquée à la table des Cartulaires qui se trouve aux Archives de Meurthe-et-Moselle (B. 427 à 434). Cette table ne peut donc être considérée comme étant l'œuvre de Lancelot.

APPENDICE III

État des additions faites par Lancelot à l'inventaire de Dufourny

Nous présentons cet état sous la forme d'un tableau à trois colonnes.

La première contient la copie textuelle de l'état sommaire donné par le ms. fr. 4887.

Dans la seconde nous avons indiqué les volumes de la collection de Lorraine qui donnent la mise au net, ou, à défaut, la minute de telle ou telle *addition*.

La troisième enfin indique, en regard de chaque *layette entière d'additions*, la cote actuelle de cette layette aux Archives de Meurthe-et-Moselle. Dans cette même colonne, nous avons indiqué, toutes les fois qu'il y avait lieu, entre crochets, à quel nombre ont été portés les numéros de telle ou telle layette. On pourra se rendre compte ainsi des quelques accroissements survenus au Trésor des Chartes de Lorraine depuis la rédaction de l'inventaire de Lancelot.

TABLE GENERALLE DE TOUTES LES LAYETTES, ET DE TOUS LES CARTULAIRES, REGISTRES, REGISTRATA, COMPTES ET AUTRES PIECES, DONT PARTIE EST CONTENUE EN DIFFERENS PORTEFEUILLES, QUI COMPOSENT LES ADDITIONS FAITES EN 1737, 1738, 1739 ET 1740 A L'INVENTAIRE DE TITRES DE LORRAINE, QUI SONT GARDEZ AU TRESOR ROYAL DES CHARTES A NANCY.

A

Abbayes de Beaupré, de Belchamps, Jandeuvre, Lestanche, la Chalade, Saint Pierre de Metz, Sainte Glossinde de Metz, Vaux en Ornois, Saint Benoist en Woivre et Saint Sauveur en Vosges.

Additions a cette layette depuis le n° 53 jusqu'au n° 61 inclusivement. Lorr. 663, fol. 1.

Abbayes vers la Sarre, 2.

Layette entiere d'additions contenant 42 numéro (*sic*). Lorr. 663, fol. 6. B. 487.

Albe 2.		
Les additions a cette layette contiennent depuis le nº 78 jusqu'au nº 121 inclusivement.	Lorr. 663, fol. 31.	[131 nºs].
Alsace fiefs.		
Additions depuis le nº 59 *bis* jusqu'au nº 85 inclusivement.	Lorr. 663, fol. 84.	[86 nºs]
Alsace, Ribaupierre, etc.		
Additions depuis le nº 71 jusqu'au nº 74 inclusivement.	Lorr. 663, fol. 102.	[76 nºs].
Amance 2.		
Layette entiere d'additions de 22 nº.	Lorr. 663, fol. 104.	B. 495 [25 nºs].
Ancerville 2.		
Layette entiere d'additions de 25 nº.	Lorr. 663, fol. 113.	B. 497.
Annoblissemens.		
Layette entiere d'additions de 237 nº.	Lorr. 663, fol. 159.	(1).

(1) Layette détruite pendant la Révolution. — Cf. *Inv.-Somm.*, série B, t. I, p. 52, col. 2 (note). — On voit par l'Inventaire manuscrit de cette layette qui est conservé aux Archives de Meurthe-et-Moselle (B. 437), que depuis Lancelot, on y avait ajouté un nº 238.

Arancy.
Additions depuis le n° 86 jusqu'au n° 91 inclusivement. Lorr. 663, fol. 247. [92 n°s].

Arches.
Additions depuis le n° 99 jusqu'au n° 175 inclusivement. Lorr. 663, fol. 250. B. 501 [178 n°s].

Aspremont 3.
Layette entiere d'additions de 63 n°. Lorr. 663, fol. 292. B. 510.

Aspremont 4.
Layette entiere d'additions de 44 n°. Lorr. 663, fol. 324. B. 511.

B

Bar Erize.
Additions depuis le n° 99 jusqu'au n° 106 inclusivement. Lorr. 665, fol. 1.

Bar ville et fauxbourgs.
Additions au n° 124 qui est le dernier de cette layette depuis la 32e pièce jusqu'a la 36e inclusivement de ce n°. Lorr. 665, fol. 4.

Bar additions.		
Layette entiere d'additions de 28 n°.	Lorr. 665, fol. 6.	B. 536.
Berus ou Belrain 1.		
Layette entiere d'additions de 12 n°.	Lorr. 665, fol. 20.	B. 555.
Berus ou Belrain 2.		
Layette entiere d'additions de 7 n°.	Lorr. 665, fol. 35.	B. 556.
Bitsch 2.		
Additions contenant le n° 44 seulement.	Lorr. 665, fol. 46.	
Bitsch 3.		
Layette entiere d'additions de 16 n°.	Lorr. 665, fol. 48.	B. 563-564 [17 n°ˢ].
Bitsch Castres.		
Les additions à cette layette ne consistant que dans les n°ˢ 37 et 38 seulement.	Lorr. 665, fol. 55.	[40 n°ˢ] (1).

(1) La layette *Bitche Castres* renferme actuellement 40 n°ˢ, et l'analyse des n°ˢ 39 et 40 dans l'inventaire ms. des Arch. de M.-et-M. (B. 441) parait avoir été écrite de la même main que celle des n°ˢ précédents ; il s'agit d'ailleurs de pièces que Lancelot a parfaitement pu connaître, aucune d'elles n'étant postérieure à 1740.

Bitsch domaine 1.		
Additions depuis le nº 74 jusqu'au nº 81 inclusivement.	Lorr. 665, fol. 68.	
Bitsch Sultzbach.		
Additions depuis le nº 83 jusqu'au nº 90 inclusivement.	Lorr. 665, fol. 79.	
Bitsch fiefs 2.		
Layette entiere d'additions de 47 nº.	Lorr. 665, fol. 82.	B. 571 [48 nºs] (1).
Bitsch fiefs 3.		
Layette entiere d'additions de 42 nº.	Lorr. 665, fol. 172.	[44 nºs].
Blamont 4.		
Layette entiere d'additions de 32 nº.	Lorr. 665, fol. 232.	B. 579 [34 nºs].
Bouconville, 2.		
Layette entiere d'additions de 27 nº.	Lorr. 665, fol. 441.	B. 583.
Boulay, etc. (en general) 2.		
Layette entiere d'additions de 37 nº.	Lorr. 665, fol. 451.	B. 586 [38 nºs].

(1) Même observation au sujet du nº 48 de *Bitche fiefs II* qu'au sujet des nºs 39 et 40 de la layette *Bitche Castres*.

Boulay, etc. (Lieux) 3.
Layette entiere d'additions de 43 nº. Lorr. 665, fol. 464. B. 587 [44 nºˢ].

Bousonville abbaye.
Layette entiere d'additions de 28 nº. Lorr. 665, fol. 524. B. 485.

Bousonville lieux.
Layette entiere d'additions de 69 nº. Lorr. 665, fol. 554. B. 588-589 [72 nºˢ].

Briey 4.
Layette entiere de 31 nº. Lorr. 665, fol. 619. B. 597.

Bruyeres.
Additions depuis le nº 51 jusqu'au nº 66 inclusivement. Lorr. 665, fol. 840. [67 nºˢ].

C

Chaligny.
Additions depuis le nº 46 jusqu'au nº 67 inclusivement. Lorr. 666, fol. 1.

Charmes.
Additions depuis le nº 53 jusqu'au nº 72 inclusivement. Lorr. 666, fol. 10.

Chasteau Salin 1.		
Additions depuis le n° 198 jusqu'au n° 204 inclusivement.	Lorr. 666, fol. 19.	
Châsteau Salin 2.		
Additions depuis le n° 311 jusqu'au n° 320 inclusivement.	Lorr. 666, fol. 26.	[324 nos].
Chastel sur Moselle 4.		
Layette entiere d'additions de 80 n°.	Lorr. 666, fol. 37.	B. 612 [82 nos].
Chastillon sur Saonne, etc.		
Additions depuis le n° 71 jusqu'au n° 76 inclusivement.	Lorr. 666, fol. 63.	
Chaulmes.		
Additions depuis le n° 35 jusqu'au n° 40 inclusivement.	Lorr. 666, fol. 65.	
Commanderies, etc.		
Additions depuis le n° 38 jusqu'au n° 42 inclusivement.	Lorr. 666, fol. 70.	
Commercy 3 (en general).		
Layette entiere d'additions de 53 n°.	Lorr. 666, fol. 80.	B. 632.
Commercy 4 (seigneurie).		
Layette entiere d'additions de 11 n°.	Lorr. 666, fol. 100.	B. 633.

Commercy 5 (bois).		
Layette entiere d'additions de 5 n°.	Lorr. 666, fol. 128.	B. 634.
Commercy 6 (ville).		
Layette entiere d'additions de 52 n°.	Lorr. 666, fol. 139.	B. 635.
Commercy 7 (lieux : Boncourt, etc.).		
Layette entiere d'additions de 9 n°.	Lorr. 666, fol. 178.	B. 636.
Commercy 8 (Suite des lieux : Neufville au Rup).		
Layette entiere d'additions de 9 n°.	Lorr. 666, fol. 205.	B. 637.
Commercy 9 (Suite des lieux : Euville).		
Layette entiere d'additions de 37 n°.	Lorr. 666, fol. 234.	B. 638.
Commercy 10 (Suite des lieux : Euville, affouage, etc.).		
Layette entiore d'additions de 12 n°.	Lorr. 666, fol. 257.	B. 639.
Commercy 11 (Lieux : Saint-Aubin).		
Layette entiere d'additions de 43 n°.	Lorr. 666, fel. 263.	B. 640.
Condé, etc.		
Additions depuis le n° 85 jusqu'au n° 98 inclusivement.	Lorr. 666, fol. 340.	[99 n°s].

Confians en Jarnisy.
Additions depuis le n° 218 jusqu'au n° 225 inclusivement. — Lorr. 666, fol. 346.

D

Darney, etc.
Additions a cette layette depuis le n° 75 jusqu'au n° 108 inclusivement. — Lorr. 667, fol. 1.

Darney 2 (Verreries).
Layette entiere d'additions de 21 n°. — Lorr. 667, fol. 15. — B. 643 [22 n^{os}.]

Deneuvre, etc.
Additions depuis le n° 65 jusqu'au n° 69 inclusivement. — Lorr. 667, fol. 39.

Deux Ponts.
Additions depuis le n° 133 jusqu'au n° 139 inclusivement. — Lorr. 667, fol. 41.

Dieuze 2.
Layette entiere d'additions de 53 n°. — Lorr. 667, fol. 46. — B. 660.

Dieuze 3.		
Layette entiere d'additions de 14 n°.	Lorr. 667, fol. 73.	B. 661.
Dieuze salines 3.		
Additions depuis le n° 134 jusqu'au n° 146 inclusivement.	Lorr. 667, fol. 98.	[147 n°s].
Dompaire, etc.		
Additions depuis le n° 87 jusqu'au n° 115 inclusivement.	Lorr. 667, fol. 103.	[116 n°s].

E

Einville, etc.		
Additions depuis le n° 80 jusqu'au n° 93 inclusivement.	Lorr. 667, fol. 113.	[95 n°s].
Espinal 3.		
Layette entiere d'additions de 56 n°s.	Lorr. 667, fol. 120.	B. 677 [58 n°s].
Estain 2.		
Layette entiere d'additions de 30 n°.	Lorr. 667, fol. 137.	B. 680.
Estats generaux additions.		
Layette entiere d'additions de 35 n°.	Lorr. 667, fol. 147.	B. 686-688.

F

Fenestranges 3 (en general).		
Layette entiere d'additions de 80 n°.	Lorr. 667, fol. 157.	B. 693.
Fenestranges 4 (ville et seigneurie).		
Layette entiere d'additions de 17 n°.	Lorr. 667, fol. 173.	B. 694.
Fenestranges 5 (acquisition).		
Layette entiere d'additions de 23 n°.	Lorr. 667, fol. 206.	B. 695.
Fenestranges 6 (acquisition du prince de Vaudémont).		
Layette entiere d'additions de 9 n°.	Lorr. 667, fol. 213.	B. 696.
Fenestranges 7 (Lieux).		
Layette entiere d'additions de 22 n°.	Lorr. 667, fol. 226.	B. 697.
Fiefs de Lorraine, etc... I		
Additions depuis le n° 80 jusqu'au n° 83 inclusivement.	Lorr. 667, fol. 246.	(1).

(1) La layette *Fiefs de Lorraine I* contient actuellement 99 n°s. Dans l'inventaire ms. conservé aux Arch. de M.-et-M., l'analyse des n°s 84 à 98 est écrite de la même main que les analyses précédentes. D'ailleurs aucune des pièces numérotées 84 à 98 n'est postérieure à 1740.

Fiefs de Nancy.		
Additions depuis le n° 159 jusqu'au n° 161 inclusivement.	Lorr. 667, fol. 249.	
Fondations.		
Additions depuis le n° 200 jusqu'au n° 217 inclusivement (1).	Lorr. 667, fol. 252.	[218 n^{os}].
Forpach.		
Layette entiere d'additions de 28 n°.	Lorr. 667, fol. 259.	B. 717.
Foug 3.		
Layette entiere d'additions de 29 n°.	Lorr. 667, fol. 277.	B. 721.

G

Gondrecourt, 5.		
Layette entiere d'additions de 53 n°.	Lorr. 670, fol. 146.	B. 730.

(1) Après cette layette devrait venir celle intitulée *Forêts et grueries* dont nous avons parlé ci-dessus (page 12). Ajoutons qu'une minute conservée dans le ms. Lorr. 681 mentionne cette layette parmi celles créées par Lancelot.

Gondreville.
Additions depuis le n° 44 jusqu'au n° 64 inclusivement. — Lorr. 670, fol. 178.

Guemunde 2 (ou Guemunde lieux).
Layette entiere d'additions de 20 n°. — Lorr. 670, fol. 188. — B. 733 [21 n°s] (1).

H

Hastatt, etc. (en Alsace près de Colmar).
Layette entiere d'additions de 111 n°. — Lorr. 670, fol. 213 et 1. — B. 739-740.

Hattonchastel 2.
Additions depuis le n° 93 jusqu'au n° 115 inclusivement. — Lorr. 670, fol. 24. — [116 n°s].

Haustatt, Hunzenrodt, etc. près de Siertzperg.
Layette entiere d'additions de 80 n°. — Lorr. 670, fol. 34. — B. 741 [81 n°s] (2).

(1) C'est à tort que cette layette se trouve actuellement placée *avant* la layette *Guemunde* (B. 734).

(2) C'est à tort qu'Henri Lepage (cf. *Inv.-Somm.*, art. B. 741) a considéré cette layette comme relative à Hattstadt.

Hombourg et Saint-Avold 2. (en general).		
Layette entiere d'additions de 19 n°.	Lorr. 670, fol. 64.	B. 744.
Hombourg 3 (lieux).		
Layette entiere d'additions de 37 n°.	Lorr. 670, fol. 101.	B. 745-746 [41 n°s].

L

La Chaussée 2.		
Layette entiere d'additions de 42 n°.	Lorr. 646, fol. 1.	B. 751.
La Marche 5.		
Layette entiere d'additions de 15 n°.	Lorr. 646, fol. 22.	B. 756.
La Mothe 6.		
Layette entiere d'additions de 23 n°.	Lorr. 646, fol. 28.	B. 763.
Lavantgarde.		
Additions depuis le n° 43 jusqu'au n° 64 inclusivement.		
Ligny 2 (en general).		
Layette entiere d'additions de 16 n°.	Lorr. 640, fol. 1.	B. 767.

Ligny 3 (rentes seigneurialles).
Layette entiere d'additions de 38 n°. Lorr. 640, fol. 38. B. 768.

Ligny 4 (chapitre et eglises).
Layette entiere d'additions de 24 n°. Lorr. 640, fol. 103. B. 769.

Ligny 5 (lieux : Baudignecourt-Couverpuis).
Layette entiere d'additions de 8 n°. Lorr. 640, fol. 136. B. 770.

Ligny 6 (lieux : Dagonville-Loxeville).
Layette entiere d'additions de 19 n°. Lorr. 640, fol. 194. B. 771.

Ligny 7 (lieux : Maloxel-Moustier sur Saulx).
Layette entiere d'additions de 24 n°. Lorr. 640, fol. 235. B. 772.

Ligny 8 (lieux : Naix-Nant le petit).
Layette entiere d'additions de 45 n°. Lorr. 640, fol. 278. B. 773-774.

Ligny 9 (lieux : Nanthois-Resson).
Layette entière d'additions de 80 n°. Lorr. 640, fol. 331. B. 775.

Ligny 10 (lieux : Saint-Amand-Stainville).
Layette entiere d'additions de 49 n°. Lorr. 640, fol. 374. B. 776.

Ligny 11 (lieux : Triconville-Vaulx).		
Layette entiere d'additions de 34 nº.	Lorr. 640, fol. 402.	B. 777.
Ligny 12 (lieux : Velaine-Vilotte).		
Layette entiere d'additions de 64 nº.	Lorr. 640, fol. 422.	B. 778-779.
Ligny.		
Portefeuilles contenant les comptes du domaine de Ligny : au nombre de 10 portefeuilles.	Lorr. 640, fol. 460.	(1).
Ligny.		
Portefeuilles contenant les declarations des rentes du comté de Ligny, au nombre de 8 portefeuilles.	Lorr. 640. fol. 462.	
Lixim 1 (principauté).		
Layette entiere d'additions de 46 nº.	Lorr. 646, fol. 62.	B. 780.
Lixim 2 (lieux).		
Layette entiere d'additions de 36 nº.	Lorr. 646, fol. 82.	B. 781 [38 nºˢ].

(1) D'après le ms. Lorr. 640, les comptes en question appartenaient aux années 1532, 1642 à 1647 et 1648 à 1659. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que les comptes de Ligny, conservés aux Archives de Meurthe-et-Moselle (B. 6595 à 6599) appartiennent aux années 1495-1496, 1532-1533, 1642-1643, 1645 1646 et 1648-1649.

Longuyon 3.		
Additions depuis le nº 68 jusqu'au nº 78 inclusivement.	Lorr. 646, fol. 100.	
Longwy, ou Villers la Montagne.		
Cette layette qui contient 10 nº a été substituée aux trois de l'ancien inventaire qui portoient le titre de Longwy, et qui manquent presentement.	Lorr. 646, fol. 110.	B. 787 [12 nºs].
Louppy 3.		
Additions depuis le nº 50 jusqu'au nº 52 inclusivement.	Lorr. 646, fol. 116.	
Luneville 2.		
Layette entiere d'additions de 66 nº.	Lorr. 646, fol. 120.	B. 795.
Luneville 3.		
Layette entiere d'additions de 55 nº.	Lorr. 646, fol. 138.	B. 796.
Luneville 4 (lieux).		
Layette entiere d'additions de 37 nº.	Lorr. 646, fol. 178.	B. 797 (1).

(1) La petite liasse qui porte le nº 37 a été augmentée d'une pièce postérieurement au travail de Lancelot.

M

Mandres.		
Additions du nº 171 seulement.	Lorr. 672, fol. 209.	
Marsal 3.		
Additions depuis le nº 251 jusqu'au nº 266 inclusivement.	Lorr. 672, fol. 210.	[268 nºs].
Maurmoustier.		
Additions contenant les nº 60, 61 et 62 seulement.	Lorr. 672, fol. 218.	
Mirecourt 2.		
Layette entiere de 28 nº.	Lorr. 672, fol. 220.	B. 812 [29 nºs].
Moyenvic 2.		
Additions depuis le nº 132 jusqu'au nº 144 inclusivement.	Lorr. 672, fol. 235.	

N

Nancy 5.		
Layette entiere d'additions de 76 nº.	Lorr. 672, fol. 240.	B. 829-831 [77 nºs].

Nancy 6.		
Layette entiere d'additions de 73 n°.	Lorr. 672, fol. 267.	B. 832 [84 n°s].
Neufchastel 2.		
Layette entiere d'additions de 55 n°.	Lorr. 672, fol. 297.	B. 836 [56 n°s].
Nomeny 3.		
Layette entiere d'additions de 59 n°.	Lorr. 672, fol. 313.	B. 841 [60 n°s].
Norroy ou Nourroy le Sec.		
Additions depuis le n° 113 jusqu'au n° 117 inclusivement.	Lorr. 672, fol. 337.	

O

Ordonnances 3.		
Layette entiere d'additions de 223 n°.	Lorr. 672, fol. 340.	B. 846.
Ordonnances 4.		
Layette entiere d'additions de 166 n°.	Lorr. 672, fol. 366.	B. 847.
Ordonnances 5.		
Layette entiere d'additions de 68 n°.	Lorr. 672, fol. 386.	B 848.

Ordonnances 6.		
Layette entiere d'additions de 41 n°.	Lorr. 672, fol. 394.	B. 848.
Ordonnances 7.		
Layette entiere d'additions de 45 n°.	Lorr. 672, fol. 398.	B. 848.
Ordonnances 8.		
Layette entiere d'additions de 51 n°.	Lorr. 672, fol. 403.	B. 848.
Ordonnances 9.		
Layette entiere d'additions de 43 n°.	Lorr. 672, fol. 409.	B. 848.
Ordonnances 10.		
Layette entiere d'additions de 33 n°.	Lorr. 672, fol. 414.	B. 848.
Ordonnances 11.		
Layette entiere d'additions de 52 n°.	Lorr. 672, fol. 417.	B. 848 (1).

(1) D'après l'Inventaire ms. conservé aux Archives de Meurthe-et-Moselle, cette layette a contenu jusqu'à 62 n^{os} parmi lesquels, du reste, aucune pièce n'est postérieure à 1740.

P

Passages, etc.		
Additions depuis le n° 76 jusqu'au n° 83 inclusivement.	Lorr. 672, fol. 431.	
Pierrefort et Pierrefitte.		
Additions depuis le n° 83 jusqu'au n° 92 inclusivement.	Lorr. 672, fol. 433.	
Pontamousson.		
Layette entiere d'additions de 52 n°.	Lorr. 672, fol. 436.	B. 874.
Preny 2.		
Layette entiere d'additions de 62 n°.	Lorr. 672, fol. 461.	B. 856 [64 nos].
Puttelanges.		
Layette entiere d'additions de 76 n°.	Lorr. 672, fol. 492.	B. 857.

R

Rambercourt aux Pots.	
Addition du n° 78 seulement a cette layette.	Lorr. 673, fol. 2.

Ramberviller.		
Layette entiere d'additions de 5 n°.	Lorr. 673, fol. 3.	(1).
Remiremont 3.		
Layette entiere d'additions de 26 n°.	Lorr. 673, fol. 5.	B. 878 [27 n°s].
Rosieres 3.		
Addition depuis le n° 78 jusqu'au n° 102 inclusivement.	Lorr, 673, fol. 12.	
Ruppe ou Ruppes 1 (en general).		
Layette entiere d'additions de 21 n°.	Lorr. 673, fol. 26.	B. 884-885.
Ruppes 2 (Lieux).		
Layette entiere d'additions de 119 n°.	Lorr. 673, fol. 41.	B. 886.
Ruppes 3 (Lieux : Han, Moncel et Happoncourt).		
Layette entiere d'additions de 48 n°.	Lorr. 673, fol. 85.	B. 887.

(2) Layette cédée au département des Vosges (Cf. *Bulletins* cités, p. 279).

S

Saint-Diey 3 (et plus ordinairement Saint-Diez).		
Layette entiere d'additions de 64 n°.	Lorr. 673, fol. 98.	B. 904 [66 n°°].
Saint-Hyppolyte 2.		
Layette entiere d'additions de 25 n°.	Lorr. 673, fol. 130.	B. 909-908 [26 n°°].
Saint-Mihel 4.		
Layette entiere d'addition de 38 n°.	Lorr. 673, fol. 143.	B. 918.
Saint-Nicolas.		
Additions depuis le n° 115 jusqu'au n° 119 inclusivement.	Lorr. 673, fol. 154.	
Salines.		
Layette entiere d'additions de 10 n°.	Lorr. 673, fol. 155.	B. 888.
Salm 2.		
Layette entiere d'additions de 81 n°.	Lorr. 673, fol. 178.	B. 891.
Salm 3.		
Layette entiere d'additions de 7 n°.	Lorr. 673, fol. 199.	B. 892.

Salm 4.		
Layette entiere d'additions de 3 n°.	Lorr. 673, fol. 233.	B. 893 (1).
Sampigny.		
Addition depuis le n° 51 jusqu'au n° 55 inclusivement.	Lorr. 673, fol. 240.	
Sancy 4.		
Layette entiere d'additions de 19 n°.	Lorr. 673, fol. 246.	B. 901.
Sarbrick 2.		
Layette entiere d'additions de 12 n°.	Lorr. 673, fol. 256.	B. 921-922.
Sarbrick 3.		
Layette entiere d'additions de 37 n°.	Lorr. 673, fol. 274.	B. 923.
Sarbrick 4.		
Layette entiere d'additions de 52 n°.	Lorr. 673, fol. 295.	B. 924-925 [54 n°s].
Sarbrick 5.		
Layette entiere d'additions contenant six comptes de la recette du comté de Sarwerden.	Lorr. 673, fol. 1.	B. 926.

(1) Par suite d'une addition faite par Henri Lepage en 1848, la layette *Salm IV* contient actuellement 28 n°s.

Schawembourg 2 (en general).		
Layette entiere d'additions de 11 nº.	Lorr. 674, fol. 1.	B. 928 [12 nºs].
Schawembourg 3 (lieux : Bettanges-Nolbach).		
Layette entiere d'additions de 14 nº.	Lorr. 674, fol. 18.	B. 928.
Schawembourg 4 (lieux : Oberkirch, Winterauch).		
Layette entiere d'additions de 17 nº.	Lorr. 674, fol. 54.	B. 928 [18 nºs].
Schawembourg 5 (concernant Calmesweiler et Eppelbron ou Ippelbron).		
Layette entiere d'additions de 9 nº.	Lorr. 674, fol. 90.	B. 929 [10 nºs].
Senonne.		
Addition depuis le nº 83 jusqu'au nº 92 inclusivement.	Lorr. 674, fol. 151.	
Sierck 3.		
5 Layette entiere d'additions de 60 nº.	Lorr. 674, fol. 155.	B. 932.
Siertzperg 2 (jurisdiction, etc.).		
Layette entiere d'additions de 13 nº.	Lorr. 674, fol. 185.	B. 934.

Siertzperg 3 (droits et impositions).		
Layette entiere d'additions de 9 n°.	Lorr. 674, fol. 199.	B. 935.
Siertzperg 4 (Conferences, traitez, etc...).		
Layette entiere d'additions de 23 n°.	Lorr. 674, fol. 209.	B. 936.
Siertzperg 5 (Lieux de Siertzperg, Mertzig et Sargaw en particulier, domaine, etc...).		
Layette entiere d'additions de 12 n°.	Lorr. 674, fol. 241.	B. 937-938.
Siertzperg 6 (Lieux dependans de Siertzperg, Mertzig et Sargaw, rangez par ordre alphabetique).		
Layette entiere d'additions de 13 n°.	Lorr. 674, fol. 256.	B. 939.
Siertzperg 7 (Lieux, etc..., suite).		
Layette entiere d'additions de 17 n°.	Lorr. 674, fol. 286.	B. 940.
Siertzperg 8 (suite des lieux precedents).		
Layette entiere d'additions de 11 n°.	Lorr. 674, fol. 312.	B. 941 (1).

(1) Un n° 11 bis a été ajouté après coup à cette layette.

Souilliers 1.
Additions du 86e no seulement. Lorr. 674, fol. 353.

Souilliers 2.
Addition depuis le no 134 jusqu'au no 138 inclusivement. Lorr. 674, fol. 354.

Steinsel, etc.
Addition depuis le no 27 jusqu'au no 33 inclusivement. Lorr. 674, fol. 356. [34 nos].

Strasbourg.
Addition du no 57 seulement. Lorr. 674, fol. 359.

T

Traitez.
Layette nouvelle contenant 7 no substituée au cinq de l'ancien inventaire, qui manquent presentement (1). Lorr. 662, fol. 248. B. 949 [8 nos].

Treves 2.
Addition depuis le no 45 jusqu'au no 55 inclusivement. Lorr. 662, fol. 253. [56 nos].

(1) Cependant le no 1 de cette layette nouvelle est la pièce même qui portait le no 32 dans l'ancienne layette *Traités I*.

V

Val de Lievre 3 (mines, etc...).		
Layette entiere d'additions de 39 n°.	Lorr. 662, fol. 259.	B. 955.
Vaudrevanges 2.		
Layette entiere d'additions de 32 n°.	Lorr. 662, fol. 304.	B. 957 [33 n°s].
Vaudemont additions.		
Layette entiere d'additions de 27 n°.	Lorr. 662, fol. 287.	B. 961 [29 n°s].
Viviers.		
Additions depuis le n° 152 jusqu'au n° 169 inclusivement.	Lorr. 662, fol. 320.	(1).
Dettes d'Estat 1.		
Layette entiere d'additions de 11 n°.	Lorr. 662, fol. 330.	B. 645.
Dettes d'Estats 2.		
Layette entiere d'additions de 10 n°.	Lorr. 662, fol. 335.	B. 646.

(1) Par suite d'une addition faite par Henri Lepage en 1848, cette layette renferme actuellement 188 n°s.

Dettes d'Estat 3.		
Layette entiere d'additions de 93 n°.	Lorr. 662, fol. 339.	B. 647.
Dettes d'Estat 4.		
Layette entiere d'additions de 3 n°.	Lorr. 662, fol. 359.	B. 648.
Dettes d'Estat 5.		
Layette entiere d'additions de 26 n°.	Lorr. 662, fol. 360.	B. 649.
Dettes d'Estat 6.		
Layette entiere d'additions de 17 n°.	Lorr. 662, fol. 367.	B. 650.
Dettes d'Estat 7.		
Layette entiere d'additions de 17 n°.	Lorr. 662, fol. 372.	B. 651.
Dettes d'Estat 8.		
Layette entiere d'additions de 19 n°.	Lorr. 662, fol. 377.	B. 652.
Dettes d'Estat 9.		
Layette entiere d'additions de 35 n°.	Lorr. 662, fol. 382.	B. 653.
Dettes d'Estat 10.		
Layette entiere d'additions de 17 n°.	Lorr. 662, fol. 389.	B. 654.

Dettes d'Estat 11.		
Layette entiere d'additions de 18 n°.	Lorr. 6(2, fol. 394.	B. 655.
Dettes d'Estat 12.		
Layette entiere d'additions de 25 n°.	Lorr. 662, fol. 399.	B. 656 [88 n°].
Cartulaires de M. Alix, au nombre de 90, qui sont partagez de cette façon, sçavoir :		
Maison de Lorraine (1-7).		
France, Empire, Bourgogne, Autriche, Luxembourg, Chiny (8-14).		
Generales (ou les cartulaires generaux) (15-25).		
Baillages de Nancy, de Vosges et Allemagne (26-35).		
Particuliers, de lieux (36-90).	Lorr. 477, fol. 3.	B. 337-426 (1).
Cartulaires autres que ceux de M. Alix.		
Au nombre de 8.	Lorr. 477, fol. 107.	B. 329-336.
Registres et tables aux inventaires de M. Alix.		
Au nombre de 4.	Lorr. 477, fol. 114.	B. 328, 284, 285, 282.

(1) Plus l'article 402 bis (Cartulaire intitulé *France*) et moins l'article B. 413 (*Code Guinet*) indiqué ci-après.

Registres autres que ceux de M. Alix. Au nombre de 5.	Lorr. 477, fol. 118.	B. 307, 315, 314, 319.—E. 294.
Registrata de lettres patentes. Au nombre de 168.	Lorr. 477, fol. 121.	B. 1 et *seq.*
Registrata du scel secret. Au nombre de 11.	Lorr. 477, fol. 139.	(1).
Registres divers ensuite des precedens. Au nombre de 18, parmi lesquels sont les suivants :		
Privileges de la noblesse.	Lorr. 477, fol. 140.	
Registres des decrets des années 1616 et suivantes jusqu'en 1627, en 2 vol.	Lorr. 477, fol. 142.	(2).

(1) Ces registres paraissent perdus aujourd'hui. (Cf. *Bull.* cités, p. 198). Ils sont décrits dans le registre B. 435.

(2) A rapprocher du registre B. 88 des Arch. de M.-et-M.

Portefeuilles contenant plusieurs registres des minutes, des decrets et expeditions scellés du petit scel, depuis 1661 jusqu'en 1670.		
Au nombre de 11 portefeuilles.	Lorr. 477, fol. 143.	(1).
Registre connu sous le nom de registre de Guinet.		B. 413.
Livres de herauderie.	Lorr. 477, fol. 146.	
Au nombre de 4 (2).	Lorr. 477, fol. 148.	B. 186-188.
Cayers du s[r] Antoine Rice contenant un estat des benefices du duché de Lorraine et Barrois.		
Reliez en 11 registres.	Lorr. 681, fol. 374.	B. 288-298.
Registre des années 1662, 1663, 1664, ou registre contenant des certificats donnés par des conseillers d'Estats et maistres des requestes au duc des reprises faites pendant les années 1662, 1663 et 1664, comme		

(1) Ces portefeuilles sont décrits dans le registre B. 435.
(2) Il n'en reste actuellement que trois.

aussi quelques decrets du conseil concernant la remise ou moderation des frais desd. reprises.	Lorr. 681, fol. 404.	(1)
Portefeuille cotté : Domaine.	Lorr. 477, fol. 217.	
Portefeuille cotté : Fermes de Lorraine : differents impots.	Lorr. 477, fol. 222.	
Portefeuille cotté : Marque des fers.	Lorr. 477, fol. 232.	
Portefeuille cotté : Compagnie de commerce, subvention et Ponts et Chaussées.	Lorr. 477, fol. 238.	
Portefeuille cotté : Changeurs.	Lorr. 477, fol. 242.	
Portefeuille contenant l'inventaire des affaires de limites qui sont entre differentes parties et qui ont été remises au tresor des chartes par M. le comte de Lupcourt.		
Au nombre de 18 portefeuilles.	Lorr. 645, fol. 300.	B. 10839-10880 (2).

(1) Registre perdu, dont la table est contenue dans B. 435. Cf. l'*Inv.-Somm.*

(2) Ce nombre d'articles est bien supérieur à 18. Cela tient à ce que les plans compris dans ces portefeuilles ont formé autant d'articles à part.

Portefeuilles contenant les denombrements des lieux de Lorraine, etc., des comptes de differentes seigneuries, comme de Commercy, Fenestranges, Ligny, etc...
Au nombre de 49 portefeuilles. Lorr. 477, fol. 365.

Cartons cottés : Comptes du Prince de Vaudemont, qui y sont contenues en plusieurs liasses. Lorr. 477, fol. 370. (1).

(1) Quelques-uns de ces documents sont à rapprocher de ceux conservés aux Arch. de M.-et-M., sous les cotes B. 12426 à 12459.

